

**Comité Technique Local du 24 juin 2022**  
**Déclaration liminaire de CFTC DDFiP Pas-de-Calais**

Monsieur le Président,

Votre ordre du jour de ce CTL du 24 juin comporte 4 points. En effet, les questions diverses ne sont pas un point capital, même s'il est parfois important. Donc, quand on lit votre ordre du jour, il y a 4 mots qui apparaissent très clairement : fermeture, restructurations, suppression et déplacement. Ces 4 mots sont vraiment plus qu'inquiétant pour l'avenir et le devenir de nos collègues des finances publiques du Pas-de-Calais

Tous vos tristes projets auront des conséquences sur leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Nous tenons à vous rappeler que derrière les chaises et les emplois budgétaires, il y a des femmes et des hommes, des familles, des situations financières parfois complexes... Tout ne se résume pas à faire de simples économies budgétaires sur le dos, encore et toujours, de fonctionnaires qui subissent depuis bien trop longtemps le bon vouloir du pouvoir politique.

Le mal-être des agent(e)s des finances publiques c'est accru, tant à cause de vos restructurations incessantes que de par la manière dont elles sont annoncées et menées. Tout ceci sera bien sûr aggravé par l'augmentation des suppressions d'emploi à venir. Pour ces raisons, les acteurs de prévention que nous sommes dénonçons ces projets et exigeons une meilleure prise en compte des agent(e)s.

Votre habitude du passage en force perdue, emballé dans du joli papier cadeau décoré d'éléments de langage, de langue de bois et de documentation toujours très lourde.

Votre pilotage n'est que politique, cela sert à votre carrière mais certainement pas à la motivation des agent(e)s.

Nous vous rappelons également que la hausse de l'inflation de 13,6 % depuis 2010 et depuis quelques mois les augmentations importantes des matières premières et des énergies entraînent une nouvelle baisse du pouvoir d'achat pour la majorité des agentes et les agents de la DGFIP. Le gel du point d'indice depuis 2010 se traduit par une perte a minima de 300 euros mensuels pour les cadres C.

La création des accueils de proximité dans les communes de notre département correspond plutôt à des succursales au rabais, de services publics regroupés, sans moyens et sans transfert d'effectifs. Le service public de proximité s'est éteint avec tristesse, le service public que nous rendions se meurt.

Rien ne va plus dans nos services, il serait vraiment temps que vous en preniez enfin compte.

Monsieur le Président, nous vous remercions pour votre écoute.

#### **Les représentant(e)s CFTC DDFIP Pas-de-Calais**

Nathalie Jeamart

Titulaire

SGC de Lens

David Kaczmarek

Suppléant

EDR 62

